

flament yves <flyves005@gmail.com>

15 août  
(Il y a  
2 jours)

À moi

bonjour, résident du saruchet 2, je suis directement concerné par l'état et l'occupation de sa zone artisanale. En effet comme beaucoup d'autres demeurant le saruchet 1,2,3 je déplore l'état général de cette zone. Faute de trottoir des véhicules stationnent en partie sur la chaussée rendant la circulation dangereuse. Les activités illicites dans cette zone sont : disgracieuses (manque de murets de délimitation, portail, de propreté en général) , dangereuses stationnement de véhicules et autres en partie sur la chaussée, dégradation prématurée du revêtement routier. Nous sommes nombreux à ne pas comprendre pourquoi les entreprises comme le dépôt d'épaves de véhicules ou compactage de véhicules soient encore présentes dans cette zone artisanale sans autorisation de notre mairie.

Ces professionnels montrent une pitre image de notre commune et dévalorisent notre lotissement.

De toute évidence une charte devrait être signée par les occupants et futurs occupants concernant le type d'activité permise, en tenant compte de la proximité du lotissement et notamment de la crèche qui est réellement une très belle réalisation.

En vous remerciant M.le maire, mesdames et messieurs les conseillers, Mme la secrétaire de mairie et Mrs l'employé de la commune d'avoir pris un peu de votre temps pour prendre connaissance de mon message. Montgardin est une commune où il fait bon vivre, faites que cela reste ainsi, merci

Yves FLAMENT 15 rue des bleuets